

Nouveau
programme

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

CAS HES-SO

Spécialisation en gestion de dettes 2019-2020

Prévenir, analyser et résoudre les difficultés budgétaires
et financières de la population

- ✓ S'approprier les principes de la gestion des dettes
- ✓ Soutenir les personnes, assainir les situations
en mobilisant de nouveaux outils
- ✓ Découvrir, partager et confronter les dispositifs
et pratiques d'intervention



Hes·SO//GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

hesge.ch/hets/cas-gestion-de-dettes

Début de la formation : 30 septembre 2019

Introduction

L'endettement prend de l'ampleur en Suisse. Cette problématique économique et sociale est préoccupante pour les cantons et les communes. Les services sociaux sont sollicités par des personnes en difficultés financières, suite à une perte d'emploi, un divorce, une mise en recouvrement insistante, des menaces d'expulsion de leur logement, etc. Potentiellement, ces problèmes les exposent à un risque de précarité.

En Suisse, l'endettement concerne des publics variés. Par exemple, les chiffres relèvent qu'un ménage sur dix serait surendetté, un-e jeune sur 4 serait également touché-e.

Ce certificat développe des compétences dans la détection de telles situations, l'identification des problèmes. L'accompagnement social s'appuie sur la gestion de dettes globale et les plans de désendettement. Il favorise ainsi un retour à l'autonomie économique.

Objectifs

- Evaluer les situations et les risques d'endettement
- Se former en gestion de dettes et en désendettement
- Asseoir l'expertise des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en méthodologie de gestion des dettes et de désendettement
- Accroître les capacités des professionnel-le-s à créer et réaliser des projets d'intervention collectifs intégrés à des politiques publiques de réduction des risques.

Titre délivré

CAS (Certificate of Advanced Studies) HES-SO

Spécialisation en gestion de dettes

10 crédits ECTS

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un module. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences de validation.

Public

Professionnel·le·s du travail social qui sont confronté·e·s aux personnes endettées.

Professionnel·e·s au bénéfice d'une formation jugée équivalente qui interviennent dans la résolution de telles situations.

Compétences visées

Au terme du certificat, les compétences acquises permettent de répondre à des mandats de :

- Diagnostic social et économique des situations
- Mise en œuvre d'un plan de gestion de dettes et de désendettement
- Elaboration d'outils de prévention auprès de populations cibles
- Résolution extrajudiciaire de situations de surendettement.

Organisation et contenu

Ce CAS correspond à 10 crédits ECTS.

La formation compte 12 jours de cours.

Une treizième journée est consacrée à la présentation publique des travaux de certification

Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un travail personnel d'environ 170 heures.

Les trois modules qui composent la formation **sont articulés entre eux et ne se succèdent pas**. A la demande des participant·e·s, les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres. Des équivalences peuvent être accordées sur dossier.

Durant toute la formation, le travail alternera entre grands et petits groupes, apports théoriques et méthodologiques, discussions et analyses.

Module 1 – 7 jours – 6 ECTS

Méthodologie d'intervention en gestion de dettes

Contenus :

Construction de la prise en charge, éthique et négociation, techniques budgétaires, plans de désendettement, gestion administrative, prévention, partenariats et réseautage.

Objectifs :

- Mettre en œuvre un plan de gestion des dettes et/ou de désendettement en fonction des situations qu'ils/elles rencontrent dans leur pratique.
- Faciliter les négociations entre les partenaires concernés : créanciers, offices des poursuites et faillites et autorités judiciaires.
- Développer des prises en charge collectives en concertation avec d'autres intervenant-e-s, en particulier dans le domaine de la prévention.

Module 2 – 3 jours, 2 ECTS

Focus sur les problématiques liées à l'argent

Contenus :

Conférences et ateliers thématiques articulés à l'actualité.

Objectifs :

- Dépister les situations à risque et poser un diagnostic judicieux en matière de prise en charge et d'intervention auprès des personnes en grandes difficultés financières.
- Prendre en compte la complexité des enjeux personnels et professionnels qui influencent la relation d'aide.

Module 3 – 3 jours, 3 ECTS

Travail de certification

Contenus :

Pour obtenir le titre, un travail de certification individuel est exigé. Sa réalisation fait l'objet d'un accompagnement personnalisé. Une présentation publique des travaux de certification est programmée le **28 août 2020**.

Objectifs :

- Rendre compte d'un accompagnement réalisé pendant le temps de la formation en mettant en évidence les principes, les outils et les procédures nécessaires à ce suivi et à la gestion financière de la personne accompagnée.
- Synthétiser et communiquer les principaux résultats de cette analyse de cas publiquement.

Conditions d'obtention du titre

Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant·e a répondu aux exigences d'évaluation.

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (90% au moins)
- Avoir obtenu la validation des 2 modules de formation, selon les exigences consignées dans le règlement d'études
- Avoir payé la totalité du coût de la formation.

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

Suivi modulaire

En fonction des places disponibles, la possibilité est offerte de suivre des journées thématiques isolées et/ou les modules 1 et 2 du CAS.

Une attestation de participation est délivrée aux participant·e·s inscrit·e·s à un ou des modules.

Calendrier

Durée : 12 jours de cours

Les cours seront donnés aux dates suivantes :

Lundi 30 septembre 2019, Mardi 1^{er} octobre 2019, Jeudi 14 novembre 2019 Vendredi 15 novembre 2019 Lundi 13 janvier 2020 Mardi 14 janvier 2020 Lundi 24 février 2020 Mardi 25 février 2020 Jeudi 23 avril 2020 Vendredi 24 avril 2020 Jeudi 11 juin 2020 Vendredi 12 juin 2020

Une treizième journée est consacrée à la présentation publique des travaux de certification, le 28 août 2020.

Lieu de formation

HETS-Genève

Conditions d'admission

- Être au bénéfice d'un titre d'une haute école dans le domaine du social ou d'un titre jugé équivalent.
- Travailler auprès de personnes endettées.
- Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'une haute école peuvent être admises au Certificat si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat.
- L'admission se fait sur dossier.

Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription : **CHF. 200.-** (à verser au moment de l'inscription), **non remboursable.**

Prix de la formation : **CHF. 4'800.-**

Chèque annuel de formation

Les participant·e·s genevois·e·s et de France voisine peuvent bénéficier du « chèque de formation » sous certaines conditions. Informations et demandes auprès de l'Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) ou sur le site www.geneve.ch/caf.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils-elles reçoivent ou non des subsides.

Modalités d'inscription

Délai : 5 juillet 2019

Formulaire d'inscription téléchargeable en ligne : www.hesge.ch/hets/formation-continue

Les candidat·e·s versent, en même temps, la finance d'inscription de CHF 200.-.

Conditions de désistement

Les demandes de désistement ou de report doivent être faites par courrier recommandé au secrétariat de la formation du Cefoc.

En cas de désistement intervenant jusqu'à 1 mois avant le début du cours, la totalité du coût de la formation sera remboursée.

En cas de désistement intervenant entre 1 mois et le début du cours, 50% du coût de la formation sera remboursée.

En cas de désistement intervenant dès le début du cours, aucun remboursement n'est possible.

Responsable du programme

Sophie Rodari

Professeure HES associée

Contact

Secrétariat de la formation

sophie.henzelin@hesge.ch

Tél. 022 388 95 14

Haute école de travail social de
Genève CEFOC

Rue des Voisins

1205 Genève

Comité pédagogique

Elvia Cambier (AS, Ville de Carouge), Rémi Kammermann (juriste, CSP Genève), Sébastien Mercier (secrétaire général, Dettes conseil suisse), Joëlle Renevey (AS, Caritas Fribourg) et Sophie Rodari (Prof. Hets-HES-SO)

Comité de pilotage

Laurence Bachmann (Prof. Hets-HES-SO), Adrien Busch (AS, CSP Genève), Dominique Froidevaux (Directeur Caritas Genève), Isabelle Jurien de la Gravière (Resp. CEFOC, Hets), Sébastien Mercier (secrétaire général, Dettes conseil suisse), Sophie Rodari (Prof. Hets-HES-SO) et Adrien Vaucher (Chef de projet, DSAS-VD).

Partenaire



www.hesge.ch/hets/cas-gestion-de-dettes

L'ensemble des activités de formation continue de la HES-SO Genève est certifié EduQua.